



PROJET EOLIEN

COLLINES DU NORD TOULOUSAIN



Cahier d'acteur

Syndicat Mixte GAILLAC, CORDES SUR CIEL ET CITÉS MÉDIÉVALES

Date : 4 novembre 2025

Présentation du Syndicat Mixte Gaillac, Cordes sur Ciel et Cités médiévales



Au 1er janvier 2022 a été créé un Syndicat mixte de gestion de la compétence tourisme provenant de la fusion de l'Office de tourisme Bastides et Vignoble du Gaillac (à l'échelle de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet) et de l'Office de tourisme du Pays Cordais au Pays de Vaour (Communauté de Communes du Cordais et du Causse). La marque commerciale de cette nouvelle destination est « La Toscane Occitane – Gaillac, Cordes sur Ciel et cités médiévales ». Elle est composée de 81 communes. Elle inclut 1 site UNESCO au titre des chemins de St Jacques de Compostelle, 3 plus beaux villages de France, 1 ville d'art et d'histoire et 1 Grand Site Occitanie.

Contact :

Siège administratif : 14 rue des écoles 81140 CASTELNAU DE MONTMMIRAL

Mail : administratif@latoscaneoccitane.com

Tel : 0 805 400 828

Président Paul SALVADOR

Le point de vue du Syndicat Mixte Gaillac, Cordes sur Ciel et Cités médiévales sur le projet

Le Comité syndical de l'Office de Tourisme Toscane Occitane, réuni le jeudi 30 octobre 2025, a pris connaissance du courrier émanant de plusieurs maires et élus des communes de Beauvais-sur-Tescou, Montvalen, Roquemaure, Tauriac, ainsi que de très nombreux professionnels du tourisme exprimant leurs vives inquiétudes quant à l'implantation d'un projet de parc industriel éolien sur le territoire de Villemur-sur-Tarn.

L'Office de Tourisme Toscane Occitane, syndicat mixte regroupant 81 communes et représentant les territoires de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet et de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse, rappelle que la richesse et l'attractivité de son territoire reposent sur la qualité de ses paysages, son patrimoine bâti et naturel, et son identité rurale préservée, qui constituent les fondements de son développement touristique.

En 2024, la Toscane Occitane a généré 117 millions d'euros de retombées économiques et plus de 2,5 millions de nuitées, grâce à une offre d'hébergement de qualité et à des paysages emblématiques, synonymes d'authenticité et de douceur de vivre.

La qualité et l'authenticité de ces paysages contribuent durablement à l'économie touristique locale et confortent les efforts collectifs engagés pour développer un tourisme durable, équilibré et respectueux de l'environnement.

Considérant que :

- Le projet de parc éolien industriel de Villemur-sur-Tarn s'inscrit dans un périmètre paysager partagé entre le Tarn et la Haute-Garonne,
- Ce projet est susceptible d'impacter visuellement et donc économiquement plusieurs communes du périmètre de l'office de tourisme la Toscane Occitane,
- Les orientations du SCOT du Nord-Est Toulousain et du Schéma de Développement Touristique de la Toscane Occitane privilégient la préservation des paysages et la cohérence des aménagements,

Le Comité syndical de l'Office de Tourisme Toscane Occitane :

- ⌚ Exprime unanimement son opposition au projet de parc industriel éolien de Villemur-sur-Tarn ;
- ⌚ Affirme sa volonté de défendre la qualité paysagère et patrimoniale du territoire comme levier majeur de développement économique et touristique ;
- ⌚ Demande que la voix des élus locaux et des acteurs économiques du tourisme soit pleinement prise en compte dans le cadre de la concertation publique conduite par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) ;
- ⌚ Souhaite que des alternatives énergétiques plus adaptées et moins impactantes pour le paysage soient étudiées en concertation avec les collectivités concernées.

Adoptée à l'unanimité lors du comité syndical du 30 octobre 2025.

Pour le Comité Syndical de l'Office de Tourisme La Toscane Occitane,

Le Président,



Paul SALVADOR